



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet
Bureau Communication
Interministérielle

Melun, le 6 mars 2020

Incident sur pipeline Vermillon à Vaux-le-Penil

Le 29 février 2020, la société Vermillon a détecté une fuite de pétrole brut sur un tronçon de canalisation situé sur la commune de Vaux-Le-Pénil et destiné à l’approvisionnement de la raffinerie de Grandpuits.

Faisant suite à cette fuite de pétrole brut à proximité du Ru de la Noue et de la Seine sur la commune de Vaux-le-Pénil, le Préfet de Seine-et-Marne a signé aujourd’hui un arrêté de mesures d’urgence pour demander à la société Vermillon de mettre immédiatement en œuvre les mesures techniques nécessaires pour stopper l’extension du panache de pollution, notamment vers les eaux superficielles et les eaux souterraines.

La canalisation incriminée a été déconnectée du reste du réseau. Des investigations sont en cours pour localiser précisément le lieu de la fuite.

En tant qu’exploitant de cette canalisation, la société Vermillon devra prendre en charge l’évaluation de l’impact environnemental de cette perte de confinement et les mesures de dépollution à mettre en œuvre.

Lien vers l’arrêté préfectoral de mesures d’urgence : <http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-cadre-de-vie/ICPE-carrieres/Decisions/Mesures-d-urgence/VAUX-LE-PENIL-77000-societe-Vermillon-REP-SAS>

Contacts presse

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr